



Miroir des attentes et de la mise en oeuvre de *Perfectae caritatis* et d'*Ecclesiae sanctae* : La Vie des communautés religieuses et l'adaptation de la vie consacrée

Claude Auger et Louis-Joseph Gagnon

Volume 89, numéro 1-2, 2023

Le concile Vatican II à l'aune des constitutions des communautés religieuses : évolutions, innovations et réformes

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1102088ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1102088ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société canadienne d'histoire de l'Église catholique

ISSN

1193-199X (imprimé)

1920-6267 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Auger, C. & Gagnon, L.-J. (2023). Miroir des attentes et de la mise en oeuvre de *Perfectae caritatis* et d'*Ecclesiae sanctae* : La Vie des communautés religieuses et l'adaptation de la vie consacrée. *Études d'histoire religieuse*, 89(1-2), 39–61.
<https://doi.org/10.7202/1102088ar>

Résumé de l'article

Cet article conjoint est issu d'une communication présentée le 23 septembre 2022 au congrès annuel de la Société canadienne d'histoire de l'Église catholique sur la réforme des constitutions des communautés religieuses à l'aune du concile Vatican II. Il s'appuie sur un dépouillement des articles de la *Vie des communautés religieuses* (VCR). Fondée en 1942, la VCR est la principale revue de langue française dédiée au phénomène de la vie consacrée en Amérique du Nord. Elle constitue un matériau de première importance pour mesurer l'impact des changements provoqués par le concile Vatican II dans les congrégations religieuses du Québec et du Canada francophone. De 1942 à 1980, les articles attestent d'une attention subtile, mais soutenue, aux constitutions qui sont approchées sous l'angle prédominant de la théologie. Mais c'est avant tout le contexte théologique de l'époque – l'adaptation et la rénovation de la vie religieuse aux temps modernes, titre repris par le décret *Perfectae caritatis* – qui fournit la clé de lecture permettant de faire le pont avec la réforme des constitutions des instituts religieux dans les articles publiés par la VCR.

Miroir des attentes et de la mise en œuvre de *Perfectae caritatis* et *d'Ecclesiae sanctae* : *La Vie des communautés religieuses* et l'adaptation de la vie consacrée

Claude Auger et Louis-Joseph Gagnon¹

Résumé : Cet article conjoint est issu d'une communication présentée le 23 septembre 2022 au congrès annuel de la Société canadienne d'histoire de l'Église catholique sur la réforme des constitutions des communautés religieuses à l'aune du concile Vatican II. Il s'appuie sur un dépouillement des articles de la *Vie des communautés religieuses* (VCR). Fondée en 1942, la VCR est la principale revue de langue française dédiée au phénomène de la vie consacrée en Amérique du Nord. Elle constitue un matériau de première importance pour mesurer l'impact des changements provoqués par le concile Vatican II dans les congrégations religieuses du Québec et du Canada francophone. De 1942 à 1980, les articles attestent d'une attention subtile, mais soutenue, aux constitutions qui sont approchées sous l'angle prédominant de la théologie. Mais c'est avant tout le contexte théologique de l'époque – l'adaptation et la rénovation de la vie religieuse aux temps modernes, titre repris par le décret *Perfectae caritatis* – qui fournit la clé de lecture permettant de faire le pont avec la réforme des constitutions des instituts religieux dans les articles publiés par la VCR.

Abstract: This co-authored paper results from a presentation on September 23, 2022, at the Société canadienne d'histoire de l'Église catholique annual conference on the reform of the constitutions of religious communities in light of the Second Vatican Council. It is based on an

1. Claude Auger est professeur au Collège universitaire dominicain d'Ottawa où il est titulaire de la Chaire de recherche Jean-Marie Roger Tillard sur la vie consacrée. Ses recherches portent sur l'histoire des communautés religieuses au Québec et au Canada ainsi que sur la sainteté reconnue dans l'Église catholique. Louis-Joseph Gagnon est directeur et rédacteur en chef de la revue *EN SON NOM – Vie consacrée*, la publication de la Chaire de recherche Jean-Marie Roger Tillard. Il est étudiant à la maîtrise au département d'études théologiques de l'Université Concordia à Montréal.

analysis of the articles published in *Vie des communautés religieuses* (VCR). Founded in 1942, VCR is the leading French-language journal dedicated to consecrated life in North America. The journal constitutes a material of primary importance for measuring the impact of the transformations the Second Vatican Council brought about in the religious congregations of Quebec and French-speaking Canada. From 1942 to 1980, the articles attest to a subtle but profound attention to the constitutions, which are approached from the predominant angle of theology. But it is, above all, the theological context of the time, *i.e.* the adaptation and renewal of religious life to modern times, a title taken up by the decree *Perfectae caritatis*, that provides the key to reading the reform of the constitutions of religious institutes in the articles published by VCR.

Lorsqu'ils se sont penchés sur le phénomène de l'adaptation de la vie religieuse² au XX^e siècle au Canada, les chercheuses et chercheurs ont étudié soit comment elle a en général été marquée par l'enseignement conciliaire³, soit comment elle s'est réalisée dans telle ou telle congrégation⁴. D'autres se

2. Cet article use indifféremment les expressions «vie religieuse» et «vie consacrée». De même pour «communauté religieuse», «congrégation religieuse» et «institut religieux» qui désigne les formes de vie religieuse dans l'Église catholique : les instituts religieux, les instituts séculiers, les sociétés de vie apostolique et, depuis Vatican II, ce qu'on appelle les «communautés nouvelles».

3. Entre autres, Gilles ROUTHIER, «La vie religieuse au Québec : une place à trouver et une identité à repenser», dans Jason Zuidema (dir.), *Understanding Consecrated Life in Canada. Critical Essays on Contemporary Trends*, Waterloo, Wilfrid Laurier University Press, 2015, p. 91-109; Heidi MACDONALD et Elizabeth SMYTH, «Imaging *Perfectae Caritatis* : Viewing the Consecrated Life through the Mother House Museums of Canadian Women Religious», dans Michael S. Attridge, Catherine E. Clifford et Gilles Routhier (dir.), *Vatican II : expériences canadiennes*, Ottawa, Presse de l'Université d'Ottawa, 2011, p. 476-494.

4. Dominique LAPERLE, «La réception de Vatican II à travers les lettres circulaires des supérieures générales de la Congrégation de Notre-Dame de Montréal : 1959-1970», *Études d'histoire religieuse*, 84, 1-2 (2018), p. 41-60; Dominique LAPERLE, «La consultation des congrégations religieuses féminines dans l'archidiocèse de Montréal en 1961 : une étude de cas», dans Christian Sorrel (dir.), *Le Concile Vatican II et le monde des religieux*, Lyon, LARHRA, 2019, coll. Chrétiens et Sociétés 36, p. 210-221; Dominique LAPERLE, *Enflammer le monde et libérer la vie» : l'évolution et l'adaptation de la Congrégation des Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie en contexte conciliaire (1954-1985)*, thèse de doctorat (histoire), Université du Québec à Montréal, 2013, p. 191-209; Michael ATTRIDGE, «The Local Bishop in the Renewal of Religious Life after Vatican II : G. Emmett Carter and the Precious Blood Sisters in the Diocese of London, Ontario», dans J. Zuidema (dir.), *Understanding Consecrated Life in Canada*, p. 113-124; Rosa BRUNO-JOFRÉ, «The Canadian Province of the Religious of Notre Dame des Missions : The Horizon Reference and the Reception of Vatican II. Moving toward a New Constellation of Meanings», dans J. Zuidema (dir.), *Understanding Consecrated Life in Canada*, p. 125-142; Elizabeth SMYTH and Patricia KMEIC, «Experiencing Vatican II : Oral Histories of Women Religious Recalling Change,

sont intéressés aux « médiations » de l'adaptation, c'est-à-dire aux moyens par lesquels elle a été pensée et véhiculée, notamment dans les périodiques et les médias⁵. À cet effet, la *Vie des communautés religieuses* (VCR) constitue une revue de choix pour évaluer la réflexion sur l'adaptation de la vie religieuse au Canada. Or, cette publication a été relativement peu utilisée par la recherche⁶, et aucune étude n'a été entreprise sur la VCR et l'adaptation de la vie religieuse. C'est l'objectif que poursuit cet article.

Vingt ans après le premier numéro de la VCR en 1942 s'ouvre le second concile Vatican (1962-1965). La vie religieuse n'échappe pas au vent de renouveau qui souffle alors avec vigueur sur l'Église. Le décret *Perfectae caritatis* et l'instruction *Ecclesiae sanctae* prescrivent l'adaptation et la rénovation de la vie consacrée, dont la réforme des constitutions des communautés religieuses est un des aspects les plus significatifs. Les constitutions, document relevant du droit canonique, sont le « code fondamental » qui sert à « protéger plus fidèlement la vocation propre et l'identité de chaque institut [religieux]⁷ ». L'adaptation de la vie religieuse, par la révision des constitutions exigée par le Concile, est un thème qui a peu retenu l'attention des chercheuses et chercheurs⁸. Compte tenu de la place qu'occupe la VCR dans le paysage religieux canadien francophone, quel rôle a-t-elle joué dans la diffusion et la participation à la réflexion

Challenges, and Creative Solutions», dans J. Zuidema (dir.), *Understanding Consecrated Life in Canada*, p. 143-152.

5. Heidi MACDONALD et Emily BURTON, « Avoiding and Exaggerating Renewal. Maritime Catholic Newspapers' Reporting on Women Religious, 1962-1965 », dans J. Zuidema (dir.), *Understanding Consecrated Life in Canada*, p. 153-163.

6. Dominique LAPERLE, « “Un projet tissé d'espérance et de nouveauté” : la vie consacrée contemporaine à travers un périodique catholique francophone », dans J. Zuidema (dir.), *Understanding Consecrated Life in Canada*, p. 205-218. Laperle mentionne que seule Micheline Dumont a puisé dans les articles de la VCR dans son ouvrage *Les religieuses sont-elles féministes ?*, dont une partie avait paru sous le titre : « Les charismes perdus. L'avenir des congrégations religieuses féminines en l'an 2000 », *Recherches féministes*, 3, 2 (1990), p. 73-111. Micheline D'ALLAIRE a dépouillé la revue de 1965 à 1995 pour son article « L'obéissance religieuse : discours romain, attitudes canadiennes », *Études d'histoire religieuse*, 63 (1997), p. 97-111. Deux autres articles récents y ont aussi largement puisé : Dominique LAPERLE, « La prédication du dominicain Benoît Lacroix auprès des Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie », *Études d'histoire religieuse*, 86, 1-2 (2020), p. 57-74 ; Dominique LAPERLE, « “Mes habits laïcs font tomber une barrière” : costume religieux et sécularisation au Québec durant les années 1960 et 1970 », *Études d'histoire religieuse*, 88, 1-2 (2022), p. 39-61.

7. Voir le *Code de droit canonique*, can. 587 [en ligne] : https://www.vatican.va/archive/cod-iuris-canonici/fra/documents/cic_libro2_cann573-606_fr.html.

8. La Société canadienne d'histoire de l'Église catholique a pallié cette lacune lors de son congrès tenu les 22 et 23 septembre 2022. Une version préliminaire de cet article a été présentée dans le cadre de ce congrès. Les auteurs tiennent à remercier les responsables de la revue *Études d'histoire religieuse* ainsi que les évaluateurs anonymes qui ont contribué à améliorer cet article.

sur l'adaptation et la rénovation des constitutions des instituts religieux demandées par le concile Vatican II ?

Pour répondre à cette question, nous avons procédé à une analyse de la *VCR* afin d'identifier et de présenter les articles en lien avec cette thématique. Compte tenu de l'ampleur de la documentation à analyser (38 volumes, 10 numéros par année, 32 pages par numéro, ce qui représente plus de 12 160 pages), des changements de directeurs (1942, 1960 et 1968) et des modifications à la présentation visuelle et éditoriale (1942, 1961 et 1980), nous avons priorisé les articles d'auteurs et les documents du Saint-Siège, ceux-ci étant régulièrement commentés. La sélection et la présentation des documents significatifs permettent de brosser un portrait de l'adaptation de la vie religieuse et des constitutions telle qu'envisagée par les directeurs et auteurs de la *VCR*.

Étant donné que le renouvellement des constitutions s'insère dans l'enjeu général de l'adaptation de la vie religieuse, les documents présentés prennent en compte ces deux thématiques. Dans le cadre de notre recherche, il faut distinguer trois types de documents : ceux qui diffusent la réflexion sur l'adaptation de la vie religieuse, ceux qui contribuent originalement à la réflexion et ceux qui sont mixtes. La première catégorie comprend la reproduction des documents du Saint-Siège émanant des instances ecclésiastiques (concile, pape, évêque, cardinal, curie romaine), des reproductions d'auteurs originellement publiés ailleurs ainsi que des nouvelles sur l'actualité religieuse qui concernent l'adaptation de la vie religieuse. La seconde catégorie englobe les articles originaux d'auteurs, les commentaires des documents magistériels et les consultations. La catégorie mixte regroupe les rapports sur des événements marquants de la vie religieuse, car leurs auteurs en profitent pour donner leur propre appréciation de ces congrès et autres rencontres.

Notre étude commence par une présentation succincte de la *VCR*. Elle est suivie d'une analyse divisée en trois parties, couvrant les années avant (1942-1960), pendant (1961-1965) et après le Concile (1966-1980). Au cours de la première période, la *VCR* a identifié la nécessité de l'adaptation de la vie religieuse face à une crise vocationnelle et culturelle. Durant la deuxième période, les auteurs ont exprimé leur malaise quant à certains aspects de la vie religieuse, dont l'adaptation pouvait avoir un impact direct sur les constitutions. Au cours de la troisième période, la *VCR* a consacré une attention particulière aux chapitres de renouveau, en discutant de nouveaux apports théologiques (charisme, fondateur, mission) et en reproduisant des expériences de terrain.

Un dépouillement de la *VCR* de 1942 à 1980 atteste une attention subtile, mais soutenue, aux constitutions qui sont approchées sous l'angle

prédominant de la théologie. Mais c'est avant tout la discussion d'ensemble sur l'adaptation et la rénovation de la vie religieuse aux temps modernes, bien attestée avant le Concile, qui fournit la clé de lecture permettant de faire le pont avec la réforme des constitutions des instituts religieux. L'attention préconciliaire confirme la nécessité de ne pas considérer les réformes conciliaires comme autant de ruptures, mais en continuité avec les orientations théologiques et ecclésiales postérieures.

Présentation de la VCR : genèse, lectorat, ligne éditoriale

La VCR, fondée en 1942, est publiée depuis 2007 sous le nom *Revue EN SON NOM – Vie consacrée aujourd'hui*. Elle permet de suivre l'évolution de la pensée et de la pratique de la vie religieuse au Québec et au Canada francophone depuis plus de 80 ans. Sa fondation résulte de l'empêchement d'expédier les revues hors d'Europe durant la Deuxième Guerre mondiale. Face à l'impossibilité de recevoir de Belgique la *Revue des communautés religieuses (RCR)*, les frères franciscains de Montréal, avec l'approbation épiscopale⁹, lancent une publication du même type au Canada¹⁰. Une autre raison invoquée est que la revue européenne ne répond qu'incidemment aux préoccupations des communautés religieuses canadiennes¹¹.

Malheureusement, la disparition des archives administratives de la VCR pour les années 1942 à 1995 ne nous permet pas d'évaluer avec exactitude sa diffusion, ni le profil des lecteurs, ni l'évolution de ces deux aspects avant cette période. Cependant, la thématique même de la revue et les rubriques « consultations », qui publient des questions des lecteurs, laissent entrevoir que le lectorat se compose en grande majorité de religieuses et de religieux du Canada francophone. Des indications des rédacteurs publiées à même les numéros permettent une mesure sommaire du lectorat. On sait qu'après une année de publication, la VCR rejoint 1 404 abonnés sur un objectif de 2 000 pour être rentable¹². La publication continue depuis septembre 1942 laisse entendre qu'elle a rapidement atteint ce seuil. En 1979, la rédaction soumet un questionnaire à 2 700 de ses abonnés canadiens¹³, sans révéler le nombre exact d'abonnements au Canada et à l'étranger. Les abonnés de l'époque

9. «Lettre de Son Éminence le cardinal J.-M.-Rodrigue Villeneuve, O.M.I.», *VCR*, 1, 1 (1942), p. 3-4.

10. Voir l'entrevue avec le frère Laurent Boisvert, troisième directeur de la VCR, dans «Laurent Boisvert, o.f.m. à la direction de la Revue de 1967 à 1995», *EN SON NOM – Vie consacrée aujourd'hui*, 75, 5 (2017), p. 232.

11. «Présentation», *VCR*, 1, 1 (1942), p. 1-2.

12. Adrien MALO, «Notre deuxième année», *VCR*, 2, 1 (1943), p. 2.

13. Laurent BOISVERT, «Une consultation sur la *Vie des communautés religieuses*», *VCR*, 38, 2 (1979), p. 46-54.

apprécient positivement la *VCR*, quoiqu'ils souhaitent voir plus de femmes rédiger des contributions. Par exemple, en 1978, 16 hommes avaient écrit 23 articles comparativement à six articles rédigés par six auteures.

Cette dernière remarque révèle un élément essentiel de la ligne éditoriale de la *VCR* : une revue écrite en grande majorité par des hommes appartenant surtout à des ordres religieux en position d'autorité dans l'Église (Franciscains, Dominicains, Jésuites, etc.). Sa position éditoriale s'exerce en harmonie avec l'enseignement de l'Église catholique, « tant par la sûreté doctrinale et l'intelligence de la vie religieuse que par la fidélité aux directives pontificales et le saint respect des traditions particulières¹⁴ ». Sans être une revue savante, la *VCR* publie de riches articles à propos de maints aspects de la vie consacrée : théologie, droit, histoire, spiritualité, etc. Elle se veut un lieu de partage sur les divers phénomènes de la vie religieuse, ce que remplit remarquablement la rubrique « consultation ».

La période préconciliaire (1942-1960) : la *VCR* et l'adaptation comme solution à la crise de la vie religieuse

Une lecture de la *VCR* durant la période préconciliaire fait voir qu'une réflexion mûrie au sein de l'Église et des instituts religieux a préparé l'adaptation et la rénovation de la vie religieuse proposées par Vatican II. La *VCR* a joué un rôle certain dans la réflexion préparant la réforme des constitutions après le Concile. La présente partie identifie en premier lieu une double crise de la vie religieuse émergeant durant la décennie 1940, puis, en second lieu, la solution proposée dans des articles publiés entre 1951 et 1960, soit une adaptation de la vie religieuse aux temps présents.

Années 1942-1950 : identification d'une double crise

Quel est donc le problème de la vie religieuse dans les années 1940 et 1950 ? À première vue, rien ne ferait douter de sa vitalité au Canada, si on considère le nombre de religieux et religieuses, et la multiplicité de congrégations locales ou implantées. Cependant, une double problématique affecte la vie consacrée à cette époque. D'abord, une crise vocationnelle : bien que le Canada français fasse bonne figure, l'Europe, notamment la France, subit une diminution des effectifs depuis les années 1920. Ensuite, une crise culturelle : les acteurs ecclésiaux, et en particulier Pie XII, entrevoient un écart entre l'Église, d'une part, et les nouvelles mentalités modernes, d'autre part.

14. «Présentation», p. 1.

La *VCR* se fait l'écho de la crise vocationnelle européenne, par exemple, par une série d'articles en 1947 et 1948 écrits par le père Loret, c.ss.r., mandaté pour le recrutement des religieuses en France¹⁵. Le même auteur publie aussi en janvier 1949 un compte rendu sur les *Rencontres sacerdotales de Paris* tenues en 1946, 1947 et 1948, suscitées par « la crise où se débattent les Congrégations féminines et [l]es conséquences qu'elle entraîne fatalement pour la vie chrétienne et la nation¹⁶ ».

Cette même année, le frère Malo commente une enquête sur le recrutement des religieuses en France¹⁷. Face au manque de données, il ne peut se prononcer sur l'existence d'une crise semblable au Canada¹⁸. Il retient en revanche plusieurs éléments problématiques qu'il juge correspondre avec la culture canadienne des vocations : présenter le mariage comme supérieur à la vie religieuse, attaques mordantes injustifiées sur le travail des religieux, autoritarisme des supérieures et mécompréhension de la vertu d'obéissance. Pourtant, aux yeux d'autres auteurs de la *VCR*, la vie religieuse canadienne fait tout de même face à certains problèmes. En 1946, le frère Fernand Porter, o.f.m., décrit une difficulté qui ne se situe pas au niveau du recrutement, mais de la rétention : les jeunes quittent leur communauté religieuse avant d'avoir prononcé leurs vœux¹⁹.

Au sujet de la crise culturelle, Adrien Malo rapporte un discours de Pie XII, intitulant son compte rendu « Une crise pour la vertu ». Il le présente ainsi : « Ce message intéresse tous les éducateurs que préoccupent les problèmes de jeunesse ; il intéresse en particulier religieux et religieuses qui désirent s'adapter aux besoins de notre époque²⁰. » Ce compte rendu est

15. Pierre LORET, « Un bon apostolat, sa nécessité », *VCR*, 6, 4 (1947), p. 111-114 ; Pierre LORET, « Un bon apostolat, ses possibilités nouvelles », *VCR*, 6, 7 (1948), p. 164-169 ; Pierre LORET, « Un bon apostolat, ses moyens », *VCR*, 6, 8 (1948), p. 213-216.

16. Pierre LORET, « Les rencontres sacerdotales de Paris », *VCR*, 7, 1 (1949), p. 17. Loret a invité le frère Adrien Malo à présenter un rapport aux rencontres de juillet 1949, invitation que ce dernier accepta. Voir Adrien MALO, « La V.C.R. aux rencontres sacerdotales de Paris », *VCR*, 7, 4 (1949), p. 110-111.

17. Adrien MALO, « Les évêques de France et les religieuses », *VCR*, 7, 10 (1949), p. 276-282. La rédaction avait annoncé un dossier de 64 pages sur la question pour novembre. C'est plutôt dans le numéro de décembre qu'on trouve le bilan : *VCR*, 7, 7 (1949), p. 217.

18. Quelques années plus tard, des études confirmeront une baisse des vocations au Québec dès les années 1940 : Marc-A. LESSARD et Jean-Paul MONTMINY, « Le Recensement des religieuses au Canada », *Donum Dei*, 11 (1966), p. 343-361 ; Bernard DENAULT et Benoît LÉVESQUE, *Éléments pour une sociologie des communautés religieuses au Québec*, Montréal et Sherbrooke, Presses de l'Université de Montréal et Presses de l'Université de Sherbrooke, 1975, p. 33-55.

19. Fernand PORTER, « La culture des vocations », *VCR*, 5, 3 (1946), p. 66.

20. Adrien MALO, « Une crise pour la vertu », *VCR*, 1, 8 (1942), p. 225-228. Notre emphase. Malo tire le discours de la publication de l'École sociale populaire, *Allocutions et lettres de S.S. Pie XII VI Année 1942*, 6, 348 (1943).

aussi un commentaire, le directeur de la revue modifiant le titre original « La jeune fille moderne », car il voit dans l’allocution du pape la dénonciation d’une crise de la vertu. Pourtant, le mot crise revient trois fois dans le discours du pape et jamais il n’est associé à vertu. Ce que Pie XII a en tête, c’est une crise culturelle, celle du « déséquilibre entre les conditions de la vie soudainement transformées, ou renversées, et les traits immuables de la nature humaine²¹ ».

Le thème de l’adaptation de la vie religieuse continue à émerger des pages de la *VCR* pendant la période 1942-1950. Retenons trois exemples : le commentaire de Malo sur l’encyclique *Provida Mater Ecclesia* sur l’érection des instituts séculiers au rang d’état de perfection, la rediffusion de l’article théorique de Joseph Creusen, s.j., sur l’adaptation de la vie religieuse, et le rapport sur le congrès des religieux de 1950.

En février 1947, par la publication de l’encyclique *Provida Mater*, Pie XII donnait aux instituts séculiers une place au sein de la vie consacrée canonique²². Dans son commentaire, le frère Malo note, d’une part, que la reconnaissance d’un nouvel état de perfection atteste l’insuffisance des formes classiques, justifiant d’étendre la profession des conseils évangéliques à une forme mieux adaptée : la vie dans les instituts séculiers « est embrassée “dans des cas où la vie religieuse canonique serait impossible ou peu adaptée”²³ ». D’autre part, l’existence des instituts séculiers interroge l’adaptation interne des autres formes canoniques. En ce sens, Malo note par rapport au recrutement qu’il faut « une saine adaptation à la vie d’une règle à la fois simple et souple²⁴ ». Le directeur reconnaît que l’adaptation de la vie religieuse ne concerne pas seulement les moyens d’apostolats, mais englobe aussi la vie interne des instituts.

En novembre 1948, la *VCR* publie un article du jésuite Joseph Creusen intitulé « L’adaptation²⁵ », qualifié par Adrien Malo de « remarquable²⁶ ». La réflexion s’articule autour d’une vaste question : « faut-il vraiment adapter

21. École sociale populaire, *Allocutions*, p. 12.

22. On trouve l’encyclique dans *VCR*, 6, 2 (1947), p. 34-42.

23. Adrien MALO, « Un troisième état canonique de perfection », *VCR*, 6, 2 (1947), p. 51.

24. A. MALO, « Un troisième état », p. 51.

25. Joseph CREUSEN, « L’adaptation », *VCR*, 6, 13 (1948), p. 385-396. L’article avait été publié une première fois en 1946 dans la *RCR* et une seconde fois en 1947 dans *La semaine religieuse de Québec*. Le père Creusen est un des fondateurs de la *Revue des communautés religieuses* en Belgique. Il s’agit d’une sommité à l’époque sur la vie religieuse. Sur Creusen, voir la note de Paul WYNANTS, « Itinéraires de la Revue (1925-1991). Regards d’historien », *Vies consacrées*, 64, 4 (1992), p. 209, note 3.

26. Voir la notice d’Adrien MALO dans l’article de Joseph CREUSEN, « L’adaptation », p. 385, note 1.

la vie religieuse ou faut-il adapter les novices et les jeunes religieux à ce que l'on regarde comme les exigences essentielles d'une vie vraiment religieuse ?²⁷ » Avec cet article, Creusen s'attache à montrer les causes et les manières de procéder à l'adaptation. La republication de cet article a assurément pour but de consolider théoriquement la nécessité de l'adaptation des instituts religieux.

En octobre 1950, Malo rapporte la « tenue à Rome [...] d'une *semaine d'études sur les états de vie parfaite reconnus dans l'Église* [...] 9 jours d'étude qui [...] ont pour but le *renouvellement des états de vie parfaite selon les conditions du temps présent*²⁸ ». Pour marquer l'événement, la VCR publie la lettre d'approbation du congrès par Pie XII et son allocution, le discours d'ouverture, le programme et les documents de clôture dans un numéro spécial en 1951²⁹. Dans son compte rendu du congrès, Malo révèle à ses lecteurs qu'il y a présenté deux rapports, témoignage de son intérêt pour l'adaptation de la vie religieuse³⁰.

Années 1951-1960 : l'adaptation comme solution

Le Congrès sur les états de perfection de 1950 a assurément annoncé la rénovation et l'adaptation promues par *Perfectae caritatis*. La décennie 1950 voit la mise en œuvre progressive de l'adaptation dans les instituts religieux et les instances ecclésiales. Cette deuxième partie expose comment la VCR s'insère au sein de ce grand courant d'adaptation préconciliaire en retenant trois aspects : d'abord, l'apparition du terme « adaptation » dans les index alphabétiques annuels ; ensuite la diffusion d'événements ecclésiaux alignés sur l'adaptation ; enfin la participation de la revue à la réflexion sur l'adaptation de la vie religieuse.

Dès la première année de publication en 1942-1943, et à l'exception de 1952, la VCR publie dans le dernier numéro de l'année les tables générales de chaque volume. Elles comprennent une liste des auteurs, des livres recensés et des consultations, ainsi qu'un index alphabétique. L'analyse comparative de l'index alphabétique a révélé que l'usage du terme *adaptation* s'est affirmé dans les années 1950, habituellement au sens d'adaptation de la vie religieuse³¹. Entre 1942 et 1950, le terme ne se retrouve qu'une fois (en 1948),

27. Joseph CREUSEN, « L'adaptation », p. 385.

28. Adrien MALO, « Initiative courageuse de la S.C. des Religieux », *VCR*, 8, 8 (1950), p. 253.

29. *VCR*, 9, 2 (1951), p. 33-51.

30. Adrien MALO, « La V.C.R. et le congrès des religieux », *VCR*, 9, 6 (1951), p. 161-162.

31. Par exemple, il peut renvoyer à l'adaptation de l'Église en général aux temps modernes, voir C.C.C., « L'Église dans le monde en 1953 », *VCR*, 12, 4 (1954), p. 115. D'autres usages du substantif ou du verbe associé ne sont pas répertoriés comme

mais quatre fois dans les index alphabétiques de 1951, 1953, 1956 et 1958. L'entrée adaptation renvoie aussi à plusieurs articles à chaque année : trois articles en 1951, un en 1953 et en 1956, quatre en 1958. Bien que l'index alphabétique ne soit pas exhaustif, il indique que le thème de l'adaptation de la vie religieuse s'est définitivement installé au tournant de l'année 1950.

En second lieu, la *VCR* a constamment publié des articles sur les événements ecclésiaux alignés avec la cause de l'adaptation de la vie religieuse. Considérons d'abord les documents du Saint-Siège. D'une décennie à l'autre, on assiste à une augmentation du nombre de ces documents, plus spécifiquement ceux portant sur l'adaptation de la vie religieuse. Pour les années 1942 à 1950, parmi les 27 documents diffusés, un seul concerne l'adaptation³²; entre 1951 et 1960, on en dénombre 14 sur les 94 documents du Vatican³³.

La *VCR* n'a pas non plus manqué de tenir ses lecteurs informés des événements marquants de la vie religieuse, que ce soit la tenue de congrès nationaux des religieuses, ceux aux États-Unis en 1952, au Canada³⁴ ou en Bolivie en 1954³⁵, ou encore la création de la Conférence religieuse canadienne en 1954³⁶. La rédaction diffuse également bon nombre de documents du Congrès international des supérieures générales des Instituts de droit pontifical³⁷, dont le texte du cardinal Arcadio Larraona³⁸ sur certains aspects canoniques de l'adaptation, dont en premier chef les constitutions³⁹. En 1957, le frère Malo livre un compte rendu du Deuxième congrès des états de perfection⁴⁰, présentant l'ensemble de l'événement : son but, les intervenants, les évêques, religieuses et religieux présents, de même que son déroulement. Il rapporte aussi les vœux du congrès : favoriser les relations entre les différentes congrégations ; maintenir de bonnes relations entre les

l'adaptation d'un texte, voir William C. BIER, « Examen psychologique des candidats et théologie de la vocation », *VCR*, 13, 1 (1955), p. 2.

32. PIE XII, « *Provida Mater Ecclesia* », *VCR*, 6, 2 (1947), p. 34.

33. Les documents sont divers : encycliques, discours et allocutions de Pie XII, notes de la curie romaine et remarques d'évêques et de cardinaux.

34. Adrien MALO, « Le premier congrès religieux canadien », *VCR*, 12, 7 (1954), p. 199-218.

35. « Le congrès des supérieurs en Bolivie », *VCR*, 12, 8 (1954), p. 256.

36. Adrien MALO, « Notre revue et la C.R.C. », *VCR*, 14, 1 (1956), p. 2-4.

37. On trouve la lettre de convocation, le programme, le compte rendu de ce congrès, les discours de Pie XII et de Mgr Giovanni Baptista Scapinnelli dans *VCR*, 10, 8 (1952), p. 224-239. Les conclusions du congrès sont publiées dans *VCR*, 11, 2 (1953), p. 49-53.

38. Le cardinal Larraona était à cette époque le sous-secrétaire pour la Congrégation des Religieux et le directeur de la revue *Commentarium pro Religiosis*.

39. Arcadio LARRAONA, « Instructions conclusives aux mères générales », *VCR*, 12, 9 (1954), p. 258-265.

40. Adrien MALO, « État de perfection en plein vitalité et salutaire adaptation : le IIe congrès mondial des religieux », *VCR*, 16, 3 (1958), p. 66-75.

conférences religieuses, leurs membres et les autorités civiles; appliquer les recommandations des encycliques *Sedes sapientiae*, *Sponsa Christi* et *Provida Mater*. Malo fait observer que jamais l'histoire de l'Église n'a bénéficié d'autant d'initiatives pour la vie religieuse que dans les décennies 1940 et 1950. Pour lui, elles visent à favoriser l'unité des religieux en vue de l'établissement du règne de Dieu⁴¹.

Finalement, la *VCR* participe à la réflexion sur l'adaptation de la vie religieuse. Par exemple, dans un article intitulé «L'avenir de nos services hospitaliers⁴²», le directeur aborde le problème de la complexification du système hospitalier, produit des avancées des sciences expérimentales, et prône, face aux options du maintien et de l'abandon, l'adaptation du service. Il se montre fidèle aux orientations privilégiées par Pie XII en se référant à son discours prononcé au congrès des religieux en 1950. L'ancrage de l'adaptation dans une problématique aussi concrète que celle des hôpitaux montre que l'adaptation s'étendait jusqu'au quotidien même de la vie religieuse et de ses relations avec son milieu. La revue publie aussi des articles sur des points précis, comme celui du père Bergh, s.j., sur l'adaptation des coutumiers⁴³. D'autres auteurs n'hésitent pas à critiquer la notion même d'adaptation. C'est le cas du frère Saint-Pierre, o.p., qui trouve que la généralité du terme mène à la confusion⁴⁴. Ce qu'il faut promouvoir, affirme-t-il, c'est la sainteté, et les saints sont les premiers à ne s'être jamais accommodés en choisissant le rejet du monde, de la richesse et des plaisirs au profit de la pauvreté, de la chasteté et de l'obéissance. On retrouvera cette difficulté à concilier sainteté et adaptation au cœur des discussions conciliaires sur la vie religieuse.

La période conciliaire (1961-1965) : changements sociaux et ecclésiaux

Cette section explore les impacts des discussions sur l'adaptation de la vie religieuse, pendant les années conciliaires, sur la révision des constitutions des instituts religieux, selon deux axes. En premier lieu, un axe

41. «Si un royaume divisé est voué à la perte, une armée solidement unie comme celle des états de perfection représente une puissance irrésistible pour l'établissement du règne de Dieu.» : Adrien MALO, «État de perfection en plein vitalité et salutaire adaptation», p. 75.

42. Adrien MALO, «L'avenir de nos services hospitaliers», *VCR*, 16, 3 (1958), p. 66-75.

43. Émile BERGH, «Les coutumiers : notion, objet, raison, avantages», *VCR*, 15 (1957), p. 248-251.

44. Albert SAINT-PIERRE, «Ce sont des saints qu'il nous faut», *VCR*, 12, 3 (1954), p. 77-85.

social qui considère l'adaptation du point de vue des grands changements sociaux, menant aux discussions sur le rapport entre sainteté et apostolat. En second lieu, un axe ecclésiastique qui met en lien la réforme envisagée par Vatican II et la polémique entourant l'habit religieux.

En septembre 1960, on apprenait le changement de direction de la *VCR*. Adrien Malo passait le flambeau à son confrère franciscain Alonzo-M. Hamelin, épaulé des frères M.-Cantius Matura et Lorenzo Boisvert. À partir de 1961, la revue transforme sa présentation visuelle de même que sa ligne éditoriale en allongeant les articles. Ces nouveautés coïncident avec la période du concile Vatican II (1962-1965), dont la *VCR* avait publié l'annonce en mars 1959 ; un numéro spécial sur la préparation du Concile paraît en mai 1960.

La décennie 1960 est également synonyme de grands changements sociaux au Québec. L'État conçoit comme primordiale son implication dans les domaines de la santé, des services sociaux et de l'éducation, jusqu'alors largement pris en charge par les communautés religieuses. Beaucoup d'articles dépeignent la situation agitée dans laquelle se trouvent maintes congrégations hospitalières et enseignantes.

En 1962, le frère Hyacinthe-M. Robillard, o.p., engage toute une réflexion sur le rapport entre *sainteté* et *enseignement* (et plus largement *apostolat*) des communautés religieuses enseignantes à partir des constitutions de l'Ordre des Prêcheurs⁴⁵. Comment adapter l'intervention de l'État québécois dans le domaine de l'éducation avec les œuvres des communautés enseignantes ? Robillard maintient que la fin principale de ces communautés est la sainteté de leurs membres, mais sans que cela ne signifie que les moyens déployés soient facultatifs. Sur l'adaptation, il écrit que « l'acceptation même de ces réformes et leur choix judicieux dépendent en partie de l'option faite, au départ, sur les rapports à établir entre sainteté et enseignement⁴⁶ ». Avec cet article, le frère Robillard annonce la première réflexion parue dans la *VCR* au sujet de l'impact de l'adaptation sur les constitutions d'un institut. L'adaptation aux temps modernes introduit, particulièrement chez les communautés apostoliques, une tension, un risque de dénaturer un institut par son désœuvrement. L'interrogation sur ce que constitue l'essence même de la vie religieuse apostolique se répercute directement sur l'interprétation des constitutions. La réflexion du frère Robillard témoigne parfaitement de cette extension logique de l'adaptation, bien qu'elle ne vise pas encore la réforme des constitutions en tant que telle.

45. Hyacinthe-M. ROBILLARD, « Vie religieuse en enseignement », *VCR*, 20, 4 (1962), p. 108-113.

46. H.-M. ROBILLARD, « Vie religieuse en enseignement », p. 113.

Cette question de la fin et de l'apostolat de la vie religieuse a suscité les plus vifs débats en marge du Concile puisqu'elle visait l'être même des congrégations engagées dans un service à la société. En 1963, la *VCR* rapportait les positions divergentes tenues sur le rapport entre fin et moyens par le cardinal belge, Mgr Léon-Joseph Suenens, et par Mgr Paul-Pierre Philippe, o.p., alors secrétaire de la Congrégation des religieux⁴⁷. Dans un compte rendu des activités du Concile, publié en 1964 par J.-M. R. Tillard, le frère dominicain décrit la même problématique de sainteté et d'apostolat, y compris ses répercussions sur les constitutions :

La plupart [des religieux] se posent aujourd'hui de graves questions sur la forme concrète que doit prendre dans le monde d'aujourd'hui leur fidélité à l'appel du Seigneur. [...] ils prennent conscience des besoins de l'Église en ce temps-ci de son histoire et – comme l'a montré le P. Germain Lalande, supérieur des Clercs de Sainte-Croix, dans une courageuse intervention – il leur semble que leurs Constitutions, leurs modes d'existence et d'action, au lieu de les rendre totalement disponibles pour l'Évangile les gênent sur certains points⁴⁸.

Que la mouvance de l'adaptation s'étende à tous les aspects de la vie religieuse, atteignant ainsi les constitutions, cela est confirmé avec l'article en 1964 de Jacques Gervais, o.m.i., « La fin et les moyens de la vie religieuse⁴⁹ ». Le père Gervais tranche la problématique en concevant la vie religieuse comme un déploiement de la consécration baptismale. Les moyens, c'est-à-dire les vœux, les constitutions et les observances, sont ordonnés à cette fin, aidant « le religieux pour simplement devenir meilleur chrétien⁵⁰ ».

Par ce recalibrage de la vie consacrée dans le baptême, l'auteur assoit la nécessité des moyens de perfection du religieux par un retournement de l'échelle de valeurs. Jadis, on considérait la perfection du moyen posée en proportionnalité à sa fin; la perspective est désormais l'efficacité du moyen mesuré par l'universalité de son application (les sacrements sont des moyens efficaces de sainteté pour tous les baptisés) et sa fondation divine. Les moyens spécifiques qui ne concernent que la vie religieuse (vœux, constitutions, observance), à l'instar des moyens essentiels, « n'opèrent pas automatiquement [leur] effet », puisque « l'Église est d'institution divine, alors que les sociétés religieuses sont d'organisation ecclésiastique, quoique

47. Alonzo-M. LEMELIN, « Concile et vie religieuse », *VCR*, 21, 10 (1963), p. 310-316.

48. Jean-Marie Roger TILLARD, « Concile et Religieux », *VCR*, 22, 10 (1964), p. 293.

49. Jacques GERVAIS, « La fin et les moyens de la vie religieuse », *VCR*, 22, 9 (1964), p. 258-265.

50. J. GERVAIS, « La fin et les moyens », p. 257.

d'instigation divine⁵¹ ». Ce nouveau cadre théorique facilite les ajustements des constitutions. Certes, le père Gervais reconnaît la grande valeur de l'intuition du fondateur et de l'épreuve du temps; mais il faut que « les constitutions s'assouplissent aux conditions changeantes de la vie intérieure et du travail apostolique⁵² ».

En plus des bouleversements sociaux, les chamboulements sur le front ecclésial se sentent dans presque toutes les pages des années 1961-1965 de la *VCR*. Rien n'échappe à l'adaptation. Un des thèmes abordés par la *VCR* illustrant bien la réforme des constitutions exigée par Vatican II est assurément la polémique sur l'habit religieux. En 1961, la *VCR* publie un dossier sur ce thème. Ovila Melançon, c.s.c., situe la problématique surtout chez les communautés actives féminines⁵³. Après avoir exposé les différents critères généraux et particuliers sur la rénovation de l'habit religieux, le père Melançon reconnaît en conclusion que l'adaptation demandée par le Saint-Siège ne pourra voir le jour que par une révision des constitutions.

Dans le premier numéro de 1962 portant sur Vatican II, le frère Alonzo Hamelin dresse un état des questions devant être abordées par les pères conciliaires. Pour la vie religieuse, la question du costume est qualifiée de « très actuelle⁵⁴ » et l'article rapporte toutes les rumeurs à propos des améliorations envisagées. Un article de 1963 du prêtre Victorin Germain tente de calmer les anxiétés des religieuses face au changement⁵⁵. Dans le service de consultation de la *VCR* de juin 1964, le frère Hamelin réagit aux expérimentations en cours dans les communautés en rappelant quelques directives à suivre pour adapter les costumes, y compris les modifications nécessaires des constitutions⁵⁶.

En décembre 1964, la *VCR* publie un article du Dr. V. Latraverse offrant des directives pratiques pour la confection du costume des religieuses enseignantes : découvrir les oreilles, dégager le menton et le cou, éviter toute compression du thorax et de l'abdomen⁵⁷. Comme pour renchérir, la direction reproduit à sa suite un texte de Mgr Gérard Huyghe préconisant

51. J. GERVAIS, « La fin et les moyens », p. 261.

52. J. GERVAIS, « La fin et les moyens », p. 262.

53. Ovila MELANÇON, « Rénovation de l'habit des religieuses », *VCR*, 19, 7 (1964), p. 197-207.

54. Alonzo-M. HAMELIN, « Le concile et la vie chrétienne », *VCR*, 20, 1 (1962), p. 14.

55. Victorin GERMAIN, « Nous allons changer de costume ! », *VCR*, 21, 5 (1963), p. 150-155.

56. Alonzo-M. HAMELIN, « À votre service », *VCR*, 22, 6 (1964), p. 189.

57. Valmore LATRAVERSE, « Le costume de la religieuse enseignante », *VCR*, 22, 10 (1964), p. 303-307.

presque pratiquement la suppression de l'habit au nom de la simplicité et de la pauvreté évangélique⁵⁸.

Des religieuses, manifestement irritées par le parti pris de la *VCR* pour l'adaptation du costume et par son attitude paternaliste, ne tardent pas à dénoncer une telle ingérence. Pas plus tard qu'un mois après les indications du médecin, la direction publie la lettre d'une supérieure majeure exprimant sa lassitude face aux discussions sur l'adaptation de l'habit. Elle demande en outre de laisser aux religieuses l'autonomie qui leur est due en matière de décision sur leur vêtement⁵⁹. Une religieuse adopte la même position dans le numéro suivant, en citant directement les deux articles de décembre 1964⁶⁰.

En mai 1965, alors même que le débat se transpose dans la sphère journalistique, le directeur Hamelin déplore que la polémique ait pris une ampleur démesurée. Il renonce à publier les arguments en faveur ou contre le maintien de l'habit traditionnel. En revanche, il prend position pour l'adaptation du costume religieux en une forme plus moderne. Selon lui, le facteur déterminant est le type de vie que la religieuse active mène, c'est-à-dire son apostolat, et non sa sanctification. Le costume religieux doit être avant tout un signe pour les personnes qui bénéficient de l'activité de la religieuse.

L'adaptation de l'habit s'inscrit de manière plus large dans le débat sur la nature de la consécration religieuse. Notons cependant que les considérations sur la relation entre apostolat et sainteté, qui donnaient préférence à la sanctification, ont été appliquées inversement par rapport à l'adaptation de l'habit religieux. Les religieux et religieuses de l'époque ont bien saisi que l'adaptation de l'habit s'inscrivait dans une révision des constitutions à tous les niveaux.

La période postconciliaire (1966-1980) : chapitres de renouveau, nouveautés théologiques et expériences de terrain

Pour les communautés religieuses, une fois le Concile terminé, le travail ne faisait que commencer. Afin d'aider les chapitres de renouveau⁶¹ dans leurs discussions, la revue publiera plusieurs articles de nature théologique et spirituelle. La *VCR* se fera également l'écho, directement ou subtilement,

58. Gérard HUYGHE, «Les religieuses d'aujourd'hui et demain», *VCR*, 22, 10 (1964), p. 307-308.

59. Une supérieure majeure, «Dialogue», *VCR*, 23, 1 (1965), p. 29-30.

60. Alonzo-M. HAMELIN, «Une question», *VCR*, 23, 2 (1965), p. 64.

61. «Pour entreprendre dans chaque institut cette rénovation adaptée, un chapitre général spécial, ordinaire ou extraordinaire se réunira dans les deux ou au plus trois années à venir.» : «*Ecclesiae Sanctae* (II^e partie)», *VCR*, 24, 8 (1966), p. 245-246.

des démarches d'adaptation et de rénovation de plusieurs instituts. Nous présenterons quelques textes représentatifs de ces deux aspects.

En plus des articles d'auteurs, la *VCR* diffuse des textes officiels du Vatican : la deuxième partie du motu proprio *Ecclesiae Sanctae* est ainsi reproduite intégralement dans la revue⁶². Cette traduction a été « établie par les soins de la Congrégation des religieux à l'intention des Supérieurs généraux. Elle doit remplacer la première traduction publiée hâtivement par l'*Osservatore Romano* qui, de l'aveu même de la rédaction de la *VCR* comportait des inexactitudes sérieuses ». Les rédacteurs poursuivent :

Notre intention, au cours de l'année, est de vous présenter une courte réflexion théologique sur les principaux sujets abordés dans le texte, et cela dès le mois prochain. Nous parlons de réflexion théologique et non simplement de commentaire. Le commentaire peut apporter une lumière, la réflexion théologique veut approfondir davantage les valeurs surnaturelles de la vie consacrée⁶³.

Dans les trois numéros suivants, plusieurs articles mettront la vie religieuse en lien avec l'ecclésiologie de Vatican II, particulièrement celle de *Lumen Gentium*⁶⁴. À partir de février 1967, les auteurs aborderont plutôt des thèmes spécifiques : l'autorité, la vie commune, la gestion des ressources humaines, la valeur permanente de la consécration religieuse, le rôle de la communauté dans le gouvernement local... Ces articles aideront religieux et religieuses, spécialement ceux et celles qui participeront aux chapitres de renouveau, à affiner la nouvelle version de leurs constitutions.

Théologie et spiritualité de la vie religieuse

Mais déjà, dès le premier numéro de 1966 avant la publication du motu proprio, la *VCR* présentait un article du frère Tillard intitulé « Un point de départ⁶⁵ ». Le théologien dominicain débute en déplorant que « les rédacteurs [de *Perfectae caritatis*] n'ont pas su creuser avec autant de profondeur les implications de la Constitution dogmatique *Lumen Gentium* qui est la charte doctrinale de ce Concile et en déduire une synthèse nerveuse des exigences

62. « *Ecclesiae Sanctae* », p. 245-254.

63. « *Ecclesiae Sanctae* », p. 253-254.

64. Laurent BOISVERT, « Traits d'Église sur la vie religieuse », *VCR*, 24, 9 (1966), p. 271-278 ; Jean-Marie Roger TILLARD, « Le vrai visage du renouveau », *VCR*, 24, 10 (1966), p. 290-301 ; Laurent BOISVERT, « Coresponsables du renouveau », *VCR*, 24, 10 (1966), p. 302-311 ; Marc RENAULT, « Le courage de changer », *VCR*, 25, 1 (1967), p. 3-16.

65. Jean-Marie Roger TILLARD, « Un point de départ », *VCR*, 24, 1 (1966), p. 2-18.

que l'aujourd'hui du Salut du monde impose à toutes les formes de vie religieuse⁶⁶».

Alors que la hiérarchie porte un charisme de chef, de pasteur, la conduisant surtout à donner aux fidèles les dons essentiels de la vie du Royaume (la Parole et l'Eucharistie), l'Institution religieuse sous ses multiples formes semble plutôt destinée à accueillir pour les faire fructifier au maximum les divers charismes suscités dans l'Église en vue de sa constante conversion à l'Évangile⁶⁷.

Car le décret « se présente comme l'invitation [...] que le Concile adresse aux religieux pour que, refusant de se donner bonne conscience, ils se mettent au plus tôt à l'œuvre d'une réforme de tout ce qui concerne *leur vie de communauté comme telle*⁶⁸ ». Selon le théologien, le Concile ne vise pas la sanctification des religieux et religieuses comme individus, mais invite les communautés dans leur ensemble à une quintuple conversion : à l'Évangile comme Règle suprême ; à l'ecclésialité de la vie religieuse comme signe eschatologique ; à l'attention au monde en assumant l'histoire humaine ; au respect des personnes dans la communion et la consultation ; à la découverte de Dieu dans l'action apostolique, vraie rencontre avec le Seigneur⁶⁹. De plus, pour Tillard, le décret aurait dû mettre deux points davantage en évidence : l'un d'ordre doctrinal, la dimension pneumatique ; l'autre d'ordre pratique : la distinction entre vie religieuse masculine et féminine⁷⁰.

Si le théologien dominicain se situe dans une perspective d'*aggiornamento*, d'autres auteurs vont insister sur l'aspect *ressourcement*, surtout en mettant l'accent sur la ou les figures fondatrices des diverses communautés. Le père Fernand Jetté, o.m.i., indique, en prenant pour base le retour au fondateur, quels éléments doivent changer ou non, et les conditions de fidélité à l'esprit des fondateurs⁷¹. Les divers instituts, affirme-t-il, doivent viser un équilibre entre l'inspiration évangélique, commune à tous, et l'esprit de la figure fondatrice, distinctif en chacun. Tout en voulant « être d'Église », les membres d'un institut doivent également connaître et se laisser inspirer par leur patrimoine spirituel propre.

L'auteur définit la forme de vie spirituelle d'un institut comme « un ensemble complexe et organique et bien agencé, de traits particuliers que d'autres Instituts ne possèdent pas ou possèdent en des proportions

66. J.-M. R. TILLARD, « Un point de départ », p. 2.

67. J.-M. R. TILLARD, « Un point de départ », p. 3.

68. J.-M. R. TILLARD, « Un point de départ », p. 3, *emphase* dans le texte.

69. J.-M. R. TILLARD, « Un point de départ », p. 5-14.

70. J.-M. R. TILLARD, « Un point de départ », p. 14-18.

71. Fernand JETTÉ, « Le retour au Fondateur », *VCR*, 26, 10 (1968), p. 307-315.

différentes⁷²». Ces traits particuliers peuvent être la fin spéciale, les moyens employés, les motifs, les sources, les vertus plus caractéristiques, les exercices de dévotion.

L'esprit d'un Institut, la fidélité au Fondateur ne sont pas liés à telle coutume, ni à tel horaire, ni à telle formule de prière ; ils sont liés à une manière spéciale de pénétrer et de vivre de l'Évangile, d'aimer Dieu et les hommes, d'exercer l'apostolat, laquelle manière fut saisie et expérimentée et transmise comme un bien de Famille par le Fondateur⁷³.

Le père Jetté met en garde contre une tendance syncrétiste qui finirait par dénaturer l'esprit original d'une communauté : « Le danger actuellement serait de vouloir prendre tout ce qui est à la mode, tout ce qui paraît réussir ailleurs sans s'inquiéter de savoir si, oui ou non, cela peut s'intégrer à la forme de vie qui est la nôtre⁷⁴. » L'auteur identifie trois conditions pour demeurer fidèle à l'esprit des fondateurs : bien connaître la figure fondatrice et l'histoire de l'institut ; posséder une certaine culture humaine et spirituelle afin de mieux discerner ; être sensible aux appels du monde d'aujourd'hui et savoir lire les signes des temps⁷⁵.

Si le frère Tillard parle volontiers de la vie consacrée comme un charisme donné à l'Église, il évoque rarement le charisme du fondateur ou celui de fondation, ni le charisme de l'institut proprement dit. De même, le père Jetté utilise l'expression « grâce du fondateur » en lieu et place de « charisme du fondateur ». Le terme charisme, pourtant absent de *Perfectae caritatis*, deviendra primordial dans le discours sur la vie religieuse à partir des années 1970. Quelques auteurs de la VCR vont tenter d'en clarifier la signification et l'importance pour les communautés religieuses travaillant à réviser leurs constitutions.

Dix ans après le père Jetté, André Parenteau, f.i.c., essaie de clarifier les termes de « Charisme des fondateurs et charisme de l'Institut », à un moment où ces expressions, relativement nouvelles en théologie de la vie consacrée, commencent à gagner en popularité⁷⁶. Il situe justement l'apparition de l'expression « charisme des fondateurs », dans les documents officiels du Vatican, dans l'exhortation apostolique *Evangelica testificatio* (n° 11) publiée

72. F. JETTÉ, « Le retour au Fondateur », p. 311.

73. F. JETTÉ, « Le retour au Fondateur », p. 314.

74. F. JETTÉ, « Le retour au Fondateur », p. 313.

75. F. JETTÉ, « Le retour au Fondateur », p. 314-315. Dans « La complexité du retour aux sources », Dom Armand Veilleux, abbé trappiste né en 1937, montre comment le charisme du fondateur et la fidélité à la Tradition sont essentiels au discernement dans l'œuvre du renouveau promu par Vatican II (VCR, 11, 5 (1975), p. 188-198, en prenant pour exemple les Augustines de la Miséricorde de Jésus).

76. André PARENTEAU, « Charisme des fondateurs et charisme de l'Institut », VCR, 36, 9 (1978), p. 270-276.

en 1971. Cependant, l'auteur semble avoir une conception très utilitariste du mot charisme, ainsi que de la vie religieuse dans son ensemble : « Parce que telles femmes ou tels hommes sont ouverts à Dieu et disponibles à son action, ils reçoivent le charisme de fondateurs. C'est-à-dire la faveur de découvrir, dans une lumière grandissante, la mission particulière que Dieu leur confie⁷⁷ ».

De même, l'auteur définit le charisme de l'institut comme « la grâce accordée par l'Esprit Saint à un institut religieux pour l'aider à réaliser sa mission propre⁷⁸ ». Si l'auteur avait mieux distingué charisme et mission, il n'aurait pas à prévenir du danger de considérer comme contradictoires « fidélité au charisme du fondateur et fidélité à l'Église d'aujourd'hui⁷⁹ ».

Deux ans après le frère Parenteau, le père Alfred Ducharme, s.j., alors secrétaire général de l'Université de Sudbury, insiste sur l'importance de bien distinguer l'identité, le renouveau et le charisme communautaires afin de définir la vie religieuse⁸⁰. Le renouveau, œuvre de l'Esprit, est indépendant « d'une fidélité à un cadre ou même à une histoire » : la vision des fondateurs et premiers membres de la communauté « leur a permis de déterminer leurs valeurs communautaires et [...] les a aidés à comprendre la mission que Dieu leur confiait⁸¹ ». Cette vision était tributaire de la théologie de l'époque de la fondation, qui a évolué depuis. Elle s'incarne en un temps précis, dans une culture déterminée. L'alliance de la vision de foi, des valeurs communes et de la mission partagée définit l'identité communautaire, qui peut changer au cours du temps. Le renouveau, de son côté, est purement l'œuvre de l'Esprit, et requiert « conversion personnelle et discernement de l'Esprit⁸² ».

L'auteur n'utilise pas l'expression « charisme des fondateurs », sauf quand il énumère les différentes expressions qui, selon lui, ont gonflé le charisme « d'une infinité de significations plus ou moins précises ». Pour le

77. A. PARENTEAU, « Charisme des fondateurs », p. 271. Aussi : « La réalité du charisme d'un fondateur, comme d'ailleurs du charisme d'un institut, est donc étroitement liée au mystère de l'inlassable activité salvifique de Dieu. Il s'agit là proprement d'une mission. [...] Le charisme du fondateur est donc une grâce reçue par un homme ou une femme, une grâce vivant dans cette femme ou cet homme, pour les rendre capables de remplir telle mission particulière que le Père lui confie comme participation en quelque sorte irremplaçable à l'accomplissement de son Dessein de salut. » : A. PARENTEAU, « Charisme des fondateurs », p. 272.

78. A. PARENTEAU, « Charisme des fondateurs », p. 272.

79. A. PARENTEAU, « Charisme des fondateurs », p. 274. Dans son article, Parenteau donne d'ailleurs l'exemple des Trinitaires, qui ont su trouver de nouvelles façons d'incarner leur charisme rédempteur.

80. Alfred DUCHARME, « Identité, renouveau et charisme communautaires », *VCR*, 38, 5 (1980), p. 146-155.

81. A. DUCHARME, « Identité », p. 146-147.

82. A. DUCHARME, « Identité », p. 150.

père Ducharme, le charisme communautaire n'est pas l'élément principal de l'identité d'une communauté, ni une source de renouveau. Il le définit comme «l'ensemble des charismes des divers religieux qui au cours des âges ont vécu la même mission, dans des situations différentes toutefois⁸³».

Tant le frère Parenteau que le père Ducharme semblent confondre le charisme et la mission, deux notions pourtant bien distinctes. Avec le passage des années, on en arrivera à mieux cerner la notion de charisme, qui est une grâce de l'Esprit enracinée dans une figure du Christ (prieant, enseignant, soignant...), inspiration tant de la figure fondatrice que de l'institut dans son ensemble⁸⁴. Il est également intéressant de remarquer qu'en soulignant la mission, c'est-à-dire un ensemble d'activités apostoliques, les auteurs laissent dans l'ombre la dimension contemplative de la vie religieuse.

L'expérience des chapitres de renouveau

Fidèle à sa vocation, la *VCR* propose majoritairement des textes de réflexion. Ce qui n'empêche pas certains auteurs d'invoquer leur expérience sur le terrain, que ce soit comme participants ou accompagnateurs des chapitres généraux spéciaux demandés par le Concile.

C'est parfois à la faveur d'une allusion, presque d'une confidence, qu'on peut apercevoir une communauté vivante. Ainsi, le frère André Parenteau renvoie sans doute à sa congrégation, quand il déclare qu'un chapitre de rénovation

est le temps privilégié où les membres de l'institut, écoutant leur propre expérience et leur conscience, peuvent et doivent – oui, doivent, – faire entendre leur voix sans crainte servile, comme aussi sans orgueil, parce qu'ils savent que d'autres aussi pourront parler et devront aussi être écoutés⁸⁵.

Dans son article, le père Alfred Ducharme déclare que l'étude des origines, bien qu'importante, est insuffisante ; parfois, elle s'avère dangereuse si elle bloque l'impulsion de l'Esprit, en freinant la créativité et en ralentissant la relance et la mise à jour. Les religieux plus âgés sont particulièrement affectés par cette attitude. Mais il faut également distinguer inspiration de l'Esprit «de ses caprices et de ses rêves», risque couru davantage par les

83. A. DUCHARME, «Identité», p. 153-154.

84. À ce propos, voir notamment Rick VAN LIER, *Comme des arbres qui marchent : Vie consacrée et charismes des fondateurs*, Ottawa, Novalis, 2007 ; Nicolas DE BOCCARD, *Charisme et Instituts de vie consacrée*, Paris, Éditions de Boccard, 2015 ; Gaétane GUILLEMETTE, *Fascinées par Jésus amoureux et compatissant*, Montréal, Médiaspaul, 2021.

85. A. PARENTEAU, «Charisme des fondateurs», p. 273-274.

plus jeunes. Le moyen d'éviter ces deux extrêmes est «un partage profond et fréquent», ainsi qu'une ouverture aux besoins du monde actuel⁸⁶. Ce passage semble évoquer les discussions entre jésuites canadiens, en plein travail de redéfinition et d'orientation de leur mission vers la justice sociale.

En plus de ces quelques évocations, la *VCR* publie des articles décrivant et analysant soit le processus, soit le résultat des chapitres de rénovation. Tels sont les articles de sœur Louise Léger et du frère Laurent Boisvert.

À un moment où plusieurs communautés tiennent les toutes premières sessions de leur chapitre général spécial, sœur Louise Léger, c.s.c, présente la démarche de renouveau d'une communauté hospitalière qu'elle a accompagnée⁸⁷. Alors résidente d'Edmonton, sœur Léger a participé au chapitre spécial de cette congrégation en 1968, qui faisait suite à celui de 1965. Elle décrit d'abord la phase de préparation : un groupe de huit religieuses élues ont consulté toutes les religieuses de l'institut, invitées à s'engager dans une révision de vie selon la méthode prônée par l'Action catholique, liant l'Évangile et la vie quotidienne. Quelques mois avant le chapitre, les sœurs sont invitées à formuler des questions à partir de leurs trouvailles, questions ensuite colligées et synthétisées par le comité préparatoire. La synthèse retient quatre catégories : l'acceptation des différences, la circulation des communications, l'intégration et le contrôle des objectifs. Pour chaque série de questions émergeant de la réflexion des religieuses, un résumé et une question-synthèse sont formulés, qui serviront de points de repère lors des discussions capitulaires.

Selon l'autrice, ce qui apparaît surprenant est que le chapitre n'a fourni aucune réponse définitive aux diverses questions. Les résultats se situent davantage au niveau personnel : changement dans les relations interpersonnelles (se rencontrer, se parler, prier ensemble), ainsi que de nouvelles manières «de vivre et travailler ensemble, de participer à l'élaboration des décisions et de les mettre à exécution⁸⁸». Il y a quand même des résultats concrets : les structures de coordination et de dialogue sont élargies et démocratisées, de même que les communications et l'animation. On revoit les structures de formation pour promouvoir au premier plan la personne plutôt que les œuvres. La formation s'enracine désormais dans le réel de la vie et des événements. Le chapitre recommande également l'adoption de la révision de vie par les religieuses, et encourage la diversité des manières de prier, individuelles ou communautaires.

86. A. DUCHARME, «Identité», p. 151-152,

87. Louise LÉGER, «Prendre les risques du renouveau», *VCR*, 27, 6 (1969), p. 172-182.

88. L. LÉGER, «Prendre les risques», p. 179.

L'article de sœur Léger, rédigé quatre ans à peine après Vatican II, est presque un reportage. Paru onze ans après celui de la religieuse de Sainte-Croix, un long article du franciscain Laurent Boisvert présente avant tout une recherche biblique et théologique menée par ses étudiantes au studendat de Rosemont sur un aspect des constitutions : la chasteté⁸⁹. Les 53 religieuses étudiantes provenaient de 23 instituts. Même si l'auteur ne le précise pas, on peut présumer que la plupart des constitutions étudiées étaient celles adoptées juste après le Concile, et non celles qui le seront après la période d'expérimentation, à partir de la fin des années 1970.

Après une étude de vocabulaire (utilisation et fréquence des termes utilisés), les religieuses ont confronté les citations et les références néotestamentaires des constitutions, puis elles ont évalué certains thèmes théologiques en lien avec la chasteté religieuse. Après avoir synthétisé les résultats de cette minutieuse recherche, l'auteur conclut sa présentation en affirmant :

Si l'étude de la section « chasteté » de vingt-trois constitutions générales révèle quelques lacunes, elle manifeste surtout un choix de vocables qui s'harmonisent avec la théologie et la sensibilité contemporaines, une utilisation judicieuse des textes néotestamentaires et un contenu théologique de bonne qualité. Ce qui suppose un travail sérieux et prolongé des chapitres généraux et antérieurement, dans la plupart des cas, une participation générale des membres de l'institut⁹⁰.

Nous ignorons quelles étaient les constitutions des 23 congrégations étudiées dans le cours du père Boisvert et si elles étaient représentatives des communautés canadiennes. Cependant, cet échantillon nous permet de penser que, dans leur ensemble, les congrégations d'ici ont su allier consultation des religieuses et religieux avec une intégration de la vision ecclésiologique de la vie consacrée renouvelée par le concile Vatican II.

Conclusion

Au terme de l'analyse, on observe que la *VCR* a joué au Canada francophone un rôle important dans la réflexion et la diffusion des idées entourant l'adaptation et la rénovation de la vie religieuse. C'est dans ce contexte théologique que s'insère la refonte des constitutions des instituts religieux.

89. Laurent BOISVERT, «La chasteté dans vingt-trois constitutions générales», *VCR*, 38, 4 (1980), p. 98-123.

90. L. BOISVERT, «La chasteté», p. 123.

La période préconciliaire (1942-1960) est marquée par un intérêt pour la cause de l'adaptation en elle-même plus que pour ses applications concrètes dans les constitutions. La *VCR* a été à la fois un témoin, un lieu d'approfondissement et un diffuseur de la réflexion sur l'adaptation de la vie religieuse, préparant la voie au décret *Perfectae caritatis*.

Pendant la période conciliaire (1961-1965), on constate un élargissement du concept d'adaptation de la vie religieuse dans la *VCR*. Notre double approche par un axe social et un axe ecclésiastique a fait ressortir l'extension de l'adaptation aux moindres éléments de la vie religieuse. Les constitutions sont directement touchées, soit au niveau des discussions sur la nature de l'état religieux, dans la mesure où les constitutions renvoient à la nature des instituts de vie consacrée, soit dans des éléments plus pratiques, par exemple à travers la controverse sur l'habit religieux.

Dans la période suivante (1966-1980), les requêtes réformatrices des documents conciliaires amènent les auteurs de la *VCR* à traiter directement des constitutions. Les articles se font l'écho des discussions significatives sur les apports nouveaux en théologie de la vie consacrée (charisme, fondateur, mission) qui alimenteront les chapitres de renouveau. Des expériences de terrain rapportées dans les pages de la *VCR* plongent le lectorat au cœur même du déroulement de ces chapitres.

Ce dépouillement des 38 premières années de la *VCR* révèle donc une continuité plutôt qu'une rupture entre les discussions préconciliaires sur l'adaptation de la vie religieuse et les effets du Concile sur la théologie de la vie consacrée et la refonte des constitutions. Cette continuité invite une évaluation renouvelée du rôle de Pie XII et des conséquences de sa vision de l'adaptation de l'Église aux temps modernes sur l'*aggiornamento* des communautés religieuses. Enfin, notons en passant la question des convers (ou coadjuteurs). Nous savons que *Perfectae caritatis* a considéré ce statut religieux⁹¹. Déjà, durant les années conciliaires, la *VCR* avait accordé une certaine attention à ce thème⁹². Un article sur les rencontres de convers capucins et franciscains en 1963 tente même une réflexion plus en profondeur sur le frère convers à l'heure du Concile⁹³. Mais que savons-nous de ces convers au Québec durant les années qui ont suivi le concile et les réformes des constitutions? Nous croyons qu'il s'agit d'une question méritant une étude spécifique.

91. Voir *Perfectae caritatis*, paragraphe 10; *Ecclesiae sanctae*, paragraphe 27.

92. Voir Onésime LAMONTAGNE, «Laiques en communauté», *VCR*, 20, 9 (1962), p. 289-293; William F. HOGAN, «Le frère convers, un oublié», *VCR*, 21, 8 (1963), p. 258-263.

93. Pierre-Baptiste PLOURDE, «Des frères convers se rencontrent», *VCR*, 22, 1 (1964), p. 14-19.